

Le caporal Bulford démissionne de son poste de sécurité personnelle de Trudeau

TRADUCTION de la video intitulée : Corporal Bulford resigns from his position of personal security of Trudeau :

LIEN : <https://rumble.com/vu62m2-corporal-bulford-resigns-from-his-position-of-personal-security-of-trudeau.html>

Cela ne faisait pas partie de mon plan de vie, c'est certain.

Ironiquement, je ressemble au Dr Peneci[???], qui a perdu son travail à cause d'une violation de ce qu'elle considérait comme son éthique. Je suis sur le point de perdre le mien. Et ma principale responsabilité pendant les huit dernières années a été de soutenir la protection de notre premier ministre. (Éclat de rire dans la salle).

L'ironie ne m'échappe pas et probablement ne lui échappe pas non plus.

Et en tant que membre de la police montée, j'ai toujours pensé qu'il était très important que je sache quels sont mes pouvoirs légaux, et que les agents de police devraient savoir exactement quels pouvoirs ils ont pour faire ce qu'ils font.

J'ai donc passé pas mal de temps à faire des recherches sur les différentes lois entourant ce dont nous nous occupons actuellement.

...ont des paragraphes qui détaillent comment les deux sont soumis à la Charte canadienne des droits et libertés. Et je voudrais juste vous lire le paragraphe 3 de la loi sur les urgences :

"Attendu que le gouverneur et le conseil et la prise de telles mesures spéciales temporaires seraient soumis à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Déclaration canadienne des droits et doivent tenir compte du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, en particulier en ce qui concerne les droits fondamentaux

qui ne doivent pas être limités ou restreints, même en cas d'urgence nationale ».

J'ai récemment entendu l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, Brian Pickford, dire très clairement qu'ils n'ont pas réussi à justifier de façon démontrable leur atteinte à notre liberté fondamentale. Il y en a beaucoup, mais je vais me concentrer sur les principales qui, à mon avis, sont liées à la situation actuelle, à savoir les droits à la mobilité, où chaque citoyen a le droit d'entrer, de rester et de quitter le Canada.

Nos droits légaux : chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne, et le droit de ne pas être privé de ce droit, sauf en conformité avec les principes de justice fondamentale.

Article 8 : Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives. C'est un article important dans le monde de la police. Et quand je lis cela, je ne peux m'empêcher de penser à des gens qui ne sont même pas des forces de l'ordre et qui demandent vos informations médicales privées à la porte d'une patinoire de hockey. De quelle autorité légale disposent-ils pour vous demander ces informations ? [Applaudissements]

Je n'ai certainement jamais reçu de formation ou d'orientation au cours de ma carrière de policier qui m'ait indiqué que j'avais le droit d'exiger cela de quelqu'un. En fait, si je voulais obtenir des informations médicales d'une victime d'un crime, je devais obtenir un consentement écrit pour les remettre à l'hôpital, ou je devais les obtenir par un mandat pour un suspect qui était potentiellement impliqué dans un crime grave et violent. Et les critères pour obtenir un mandat ADN, ce que j'ai fait dans ma carrière, sont extrêmement élevés.

Chacun a le droit de ne pas être détenu ou emprisonné arbitrairement. Ainsi, lorsque j'ai lu au sujet de l'installation d'isolement sécurisé à North Battleford, en Saskatchewan, j'ai été très préoccupé par les détails sur la façon dont elle est destinée aux personnes qui ne

respectent pas volontairement leur quarantaine, lorsqu'elles sont jugées contagieuses, mais il y a très peu de détails comme ... hhh... chaque individu est égal, devant et sous la loi - excusez-moi [applaudissements] - et a le droit à une protection égale et à un bénéfice égal de la loi sans discrimination.

Et enfin, le plus important à mon avis, l'article 52, où il est clairement indiqué que la Constitution - ... fffouuhhh,... je ne peux pas regarder mon papier..., est la loi suprême du Canada".

Donc, j'aimerais lire le serment que j'ai prêté il y a 15 ans :

"Moi, Daniel Bulford, je jure solennellement que j'exécuterai et accomplirai fidèlement, avec diligence et impartialité, les fonctions qui me sont confiées en tant que membre de la Gendarmerie royale du Canada, et que j'obéirai et exécuterai bien et véritablement tous les ordres et instructions légitimes que je recevrai, en tant que tel, sans crainte ni faveur ni affection de ou envers qui que ce soit, que Dieu me vienne en aide".

Je ne peux pas être conforme ou complice de politiques fédérales et de règlements provinciaux que je crois sincèrement illégaux à tous égards. Ce n'est certainement pas le cas que le récit officiel a justifié de façon démontrable un gigantesque empiètement sur les libertés fondamentales de chaque citoyen de ce pays.

L'objectif de la GRC- [Gendarmerie Royale du Canada], vous pouvez le lire directement sur le site de la GRC. D'un océan à l'autre.

Aux niveaux communautaire, provincial, territorial et fédéral, nous travaillons de façon à prévenir le crime, à faire respecter la loi. Nous savons que la loi suprême de ce pays est la constitution.

Nous enquêtons sur les délits. Je ne peux pas aider mais je ne peux pas m'empêcher de me demander s'il ne s'agit pas de délits d'intimidation à l'égard de nos médecins et de nos scientifiques, et de refus délibéré

de traitements vitaux pour des milliers de Canadiens et des millions de personnes dans le monde.

Nous devons assurer la sécurité des Canadiens et de leurs intérêts. Tous les Canadiens, pas seulement quelques privilégiés.

Nous devons aider les Canadiens dans les situations d'urgence et les incidents. Ainsi, dans le contexte de la pandémie, j'ai vu [les nôtres] intimider et arrêter des Canadiens au lieu de les aider. Nous avons tous vu des vidéos.

Regardez notre propre histoire.

D'autres taches[souillures] sur le Canada et la GRC en particulier, des choses auxquelles nous avons participé en exécutant des ordres soi-disant légaux.

...

Des ordres de retirer des enfants de leur foyer pour satisfaire à une initiative de conformité gouvernementale, ou l'enregistrement et l'internement de Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Nous ne sommes pas à l'abri contre les souillures de l'histoire.

Et je crains que nous ne soyons en train de répéter les erreurs du passé.

Dans notre lettre ouverte, sous le titre « Appel à l'Action » à la commissaire Lucky. Nous lui avons demandé d'ordonner à des enquêteurs de déterminer si des actes criminels ont été commis dans la diffusion d'informations provenant des autorités sanitaires fédérales et provinciales ou de personnalités publiques en position de confiance, mettant ainsi en danger la vie de Canadiens.

Pour développer ce point, j'aimerais vous parler de certains points clés que j'ai récemment examinés dans la lettre de mandat de la commissaire Lucky qu'elle a reçue du ministre Goodale.

Paragraphe 1 : La GRC est chargée d'assurer la sécurité des Canadiens et de protéger leurs droits et libertés dans une société ouverte, inclusive et démocratique.

...Et c'est cité. Je veux être clair.

Le gouvernement du Canada reconnaît et respecte l'indépendance de la GRC dans l'exercice de ses pouvoirs de police dans le cadre d'enquêtes criminelles.

Paragraphe 10 : Au mieux, la GRC, à son meilleur pardon, à son meilleur. La GRC incarne ce que le Canada ... et les Canadiens aspirent à être ... : une organisation intègre, loyale et engagée dans la poursuite de la justice.

Comment pouvons-nous poursuivre [dans] la justice sans comprendre pleinement les deux côtés de cet argument avec une censure complète et la suppression des deux côtés, d'un côté de cet argument ?

En ce qui concerne la loyauté, je dirais ceci : nous ne devons pas confondre la dissidence avec cette loyauté. Nous devons toujours nous rappeler que l'accusation n'est pas une preuve. Et que la condamnation dépend de la preuve et d'une procédure légale régulière. Nous ne marcherons pas dans la peur les uns des autres. Nous ne nous laisserons pas entraîner par la peur dans une ère de déraison.

Si nous creusons profondément dans notre histoire et notre doctrine, et se rappelons que nous ne descendons pas de personnes craintives, de personnes qui ont eu peur d'écrire, de parler, de s'associer et de défendre des causes qui étaient pour ce moment-là impopulaires. C'est d'Edward R. Murrow.

J'ai le sentiment que nous nous sommes tellement éloignés des valeurs et de la culture qui constituaient l'identité fondamentale de ce que signifie être un Canadien.

Cette croyance en nous-mêmes que nous sommes un peuple humble, accueillant, juste et compatissant.

Lorsque je réfléchis à ces derniers mois, je reconnais même ce même échec en moi-même.

Nous sommes divisés, les deux camps sont en colère et ont peur l'un de l'autre et de la façon dont les choses vont s'aggraver. Notre langage a été utilisé pour diviser le Canada dans une mentalité de NOUS contre EUX, les responsables contre les irresponsables, les anti-vaxx contre les moutons, nous ne pouvons pas continuer à permettre ce déclin vers un état de plus en plus divisé et autoritaire.

Nous devons communiquer honnêtement et courageusement ...hhh... pour faire entendre notre point de vue, afin que les autres aient la possibilité de comprendre. Si les autres n'ont pas cherché à connaître les deux côtés de l'argument, il n'est pas étonnant qu'ils pensent et croient ce qu'ils font.

Il est temps d'être fort d'esprit, de corps et de caractère.

Cela demandera des sacrifices et une préparation.

Le sacrifice sera celui du confort et de la sécurité que l'on peut trouver dans ceux qui sont restés silencieux.

Il est difficile d'avoir des discussions avec des personnes qui ne sont pas d'accord sur une question aussi litigieuse.

Mais c'est un bon point de départ.

Le courage demande de la pratique.

Si vous exercez activement la non-conformité pacifique, allez avec un groupe si possible. L'union fait la force.

Ce sera parfois difficile, gênant et très inconfortable.

Cependant, si nous continuons à permettre cela incontrôlée par notre silence et notre conformité, alors l'échec du changement repose sur nos épaules.

Nous pouvons être à la hauteur de l'hymne, le vrai Nord, libre et fort.

J'ai tracé ma ligne dans le sable.

Plus de silence ni de conformité pour moi. hhh....

La vie ne sera plus la même qu'avant.

Les relations et les carrières seront sacrifiées mais nous apprendrons sur qui nous pouvons compter.

L'AMIRAUTÉ

Traduction, annotations ... : AMIR pour

L'AMIRAUTÉ

Suivez-moi sur :

TELEGRAM : https://t.me/L_Amiraute_Amir_Channel - Mon
Canal Privé

https://t.me/L_Amiraute - Le Canal de la Communauté

ODYSEE : <https://odysee.com/@TheAmir:5> - Vidéos du Net
Intéressantes

<https://odysee.com/@Amir:f> - Ma Chaîne Privée/Mes
Contributions

E-MAIL : TheAmir001@gmail.com



CC-Février 2022